

# Signature de la Convention d'objectifs et de moyens d'OPCO Mobilités

20 SEPTEMBRE 2023



**Le 14 septembre dernier, à l'occasion des WorldSkills France 2023 une convention a été signée entre l'état et l'OPCO Mobilités, les engageant dans un programme commun. Cette convention a été signée en présence de Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités et Patrice Omnes, Directeur général.**

La Convention d'objectifs et de moyens d'OPCO Mobilités comporte 4 axes prioritaires :

- Déployer une action globale en lien avec la transition énergétique et environnementale
- Consolider le développement de l'apprentissage
- Amplifier les actions de promotion de métiers en lien avec la résorption des difficultés de recrutement
- Renforcer les études et la prospective

[Pour en savoir plus](#)